

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 84 (1987)
Heft: 4

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comptes rendus

Veuillez condenser les comptes rendus de vos assemblées.

Réd.

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DU VAL-DE-RUZ

Résumé succinct de l'assemblée générale du 13 février 1987 tenue au Cercle de l'Union, à Fontainemelon

A 20 h. 15, le président Claude Bourquin ouvre la séance et salue les vingt-sept membres présents, tout spécialement notre doyen Constant Monnier, 84 ans, et les anciens membres du comité. Plusieurs membres absents se sont fait excuser. Le procès-verbal de l'année dernière est lu et accepté à l'unanimité par l'assemblée.

Au cours de l'année écoulée, la société a enregistré 5 admissions et 2 démissions, ce qui donne un total de 68 membres pour 1169 ruches, donc une moyenne de 17 ruches par apiculteur. En bon administrateur, le président ne donne pas la moyenne de kilos de miel récolté par ruche !

L'année a débuté par notre traditionnel souper-fondue. Belle participation et ambiance chaleureuse. Au début de juin, course à Sierre, avec visite de la magnifique exploitation apicole de M. Fernand Métrailer, membre du comité SAR, puis visite des caves Rouvinez, où chacun a pu se rafraîchir. Lors du retour, nous nous sommes encore arrêtés chez Daniel Etter, un ancien du Val-de-Ruz, qui nous fit voir une superbe roulotte transformée en rucher pour l'apiculture pastorale.

L'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier, grâce à M. André Desaules, a totalement rénové et agrandi le rucher, qui est mis à disposition des apiculteurs pour des assemblées. Le président remercie chaleureusement M. Desaules et la direction de l'école.

Les cours de vulgarisation donnés par W. Debély ont été appréciés par un nom-

bre toujours plus grand d'apiculteurs/trices, ce qui est réjouissant. Pour des raisons de santé, Jean Etter quitte ses fonctions de moniteur-éleveur. Au nom de la société, le président le remercie pour son travail et son dévouement.

Plusieurs contrôles de miel ont été effectués pour la saison 1986 par M. Bernard Bourquin.

Le caissier a le sourire, car pour la troisième année consécutive, la fortune de la société est en augmentation, cela grâce au rendement des trois ruches que possède la société.

L'inspecteur nous informe qu'aucun cas de maladie n'a été déclaré en 1986, mais malheureusement la varroase approche à grand pas.

Le comité est réélu en bloc par acclamation pour une nouvelle période de deux ans.

Président: Claude Bourquin; vice-président: André Guignant; inspecteur: Thierry Horger; caissier: André Desaules; secrétaire: Philippe Breitler.

Claude Bourquin saisit l'occasion pour remercier non seulement ceux qui œuvrent au comité, mais également les réviseurs et ceux qui opèrent au niveau cantonal et SAR.

Notre société étant membre du bureau de révision auprès de la SAR, c'est M. Marcel Orsat qui accepte le poste. Nos vives félicitations.

La séance se termine à 21 h.; elle est suivie d'une projection de dias avec commentaires sur le thème «Safari prévôtois», présentés d'une manière magistrale par M. Alain Saunier, de Grandvales. C'est une matière à revoir, car ces dias, d'une qualité rare, sont le fruit d'un travail de plus de vingt-cinq ans de patience et d'observation.

Le secrétaire:
Ph. Breitler

SOCIÉTÉ D'APICULTURE PIED DU CHASSERAL

Assemblée générale annuelle ordinaire

Ce 28 février 1987 à l'Hôtel de l'Ours à Prêles, il est 20 h. quand le président, Norbert Voelker, déclare la 74^e assemblée générale ouverte.

Vingt-six personnes sont présentes, dont 20 membres actifs.

L'assemblée se déroulera selon l'ordre du jour adressé, celui-ci n'étant pas contesté.

1. Le PV est lu et accepté.

2. Dans son rapport, le président remercie chaleureusement la famille Sutter pour son charmant accueil et le pique-nique offert à son rucher. La course en Alsace, bien fréquentée, le réjouit. Il nous rafraîchit la mémoire quant au varroa.

3. L'inspecteur Alain Douard déclare n'avoir rien d'alarmant à signaler, si ce n'est un cas de suspicion négative de loque. Toutefois il nous informe que, dès ce 28 février, le district de Moutier est déclaré zone de protection de la varroase. Cela exclut toutes importations d'abeilles au-delà de Pierre-Pertuis. Il rappelle que, malgré des informations prometteuses, seul le Folbex VA est homologué comme acaricide du varroa.

4. Le rapport du caissier est réjouissant; il montre un léger accroissement de fortune. Les vérificateurs Conrad et Burri en recommandent l'acceptation avec remerciements. Chose faite par acclamation.

5. En remplacement d'Edouard Burri, décédé, Werner Burri est désigné comme vérificateur.

6. Frédéric Gauchat, jeune apiculteur de Prêles et neveu de la tante Olga, est acclamé membre de la société. A défaut du livre de Bertrand qu'il possède déjà, nous pensons lui remettre la planche anatomique et biologique de l'abeille dès que le président de la fédération nous l'aura remise.

7. La cotisation (30 francs) est inchangée.

8. Activités pour 1987:

a) Un cours apicole sera donné au rucher de Frédéric Gauchat en juin. Alain Douard se charge de son organisation et prendra contact avec le conseiller apicole Schneeberger. Chacun pourra y participer.

b) Sur proposition de Heinz Wenger, une course de deux jours est proposée. Elle se déroulera les 13 et 14 juin, avec pour but la visite de ruchers et d'un établissement apicole en Italie et au Tessin. Les circulaires vous seront adressées ces jours. Un certain nombre d'entre elles sera envoyé au président d'Erguel-Prévôté.

c) Heinz Wenger offre son rucher de Malvaux comme lieu de pique-nique début septembre.

9. Pied du Chasseral est retenu pour le concours des ruchers en 1988. Heinz Wenger et Claude Ramseyer s'inscrivent. Si d'autres membres veulent participer, ils doivent s'annoncer au secrétaire (032) 58 14 69 jusqu'au **15 avril**.

10. Et l'on évoque le 75^e anniversaire de la fondation de la société. La société à Orvin le 25 octobre 1913. Un bref historique de cet événement est écouté avec attention. Le comité dit «du 75^e» est formé de l'actuel, renforcé de MM. Douard, Wenger, Ruger et Kaiser. Sa première réunion aura pour but d'ébaucher les «fêtes». Un appel sera lancé au président de la SAR, M. Rosselet. La discussion remet en mémoire que lors du 50^e, la SAR a remis en cadeau un microscope. Où est-il? Il aurait été remis au membre inspecteur de l'époque. Une lettre lui sera adressée.

Pour clore la partie administrative, un moment de recueillement honore la mémoire des membres décédés, MM. Edouard Burri et Alfred Sunier. MM. Dubois et Ramseyer représenteront la société le 21 mars à Lausanne. Heinz Wenger, apiculteur récoltant de pollen, nous fait un exposé sur la récolte, l'utilisation, la nature, les propriétés de cet or des abeilles et des plantes. Le nombre de grains de pollen constituant la pelote est époustouflant. Les diapositives montrant ces grains grossis 1200 fois nous captivent. Ce sont des

œuvres d'art, tant par leurs couleurs que par leurs formes. Au moyen d'un graphique, il nous est démontré que la récolte de pollen n'affecte pas le développement de la ruche et son rendement en miel. Si le pollen est faste pour la santé, il faut le consommer avec précaution, des phénomènes d'allergie pouvant se développer. D'autre part un pollen de provenance douteuse, mal conditionné, fermenté devient un poison très dangereux.

L'orateur est vivement remercié pour son magistral exposé et il est 23 h. 30 lorsque nous nous séparons. Il pleut, température douce (+9°); l'an passé, jour pour jour, il faisait -9°.

Le secrétaire:
Jean Cousin

L'ABEILLE FRIBOURGEOISE SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA SARINE

C'est à Matran, à l'Hôtel du Tilleul, que 45 personnes se sont retrouvées en assemblée générale ordinaire, dimanche 8 mars 1987, à 14 h.

M. Gerbex, président, souhaite la bienvenue aux participants, spécialement au R.P. Chatton, prieur de l'Abbaye d'Hauteville, qui nous fait l'honneur de sa présence, et à M. Léonard Schorderet, inspecteur des ruchers. Les excusés du jour sont Frère Kilian, Gérard Jemmely, Paul Rossier, Marc Brunisholz.

Comptes 1985-1986

Le caissier donne connaissance du compte de pertes et profits, ainsi que du bilan de l'exercice 1985-1986, qui boucle avec un déficit de 348 fr. 85. Des détails sur les recettes et les dépenses sont encore donnés à l'assemblée. M. Martin Clerc, qui est vérificateur avec M. Jacques Cudré, lit le rapport, dans lequel il remercie

le caissier et prie l'assemblée d'adopter les présents comptes. Le président ouvre la discussion sur les comptes. La parole n'est pas demandée. L'assemblée approuve les comptes à l'unanimité.

Fixation de la cotisation

Vu que la cotisation a été augmentée l'année dernière, le comité propose le statu quo, c'est-à-dire qu'elle reste fixée à 35 francs. A l'unanimité, l'assemblée donne son accord.

Rapport du président

M. Gerbex, président, nous donne connaissance de son premier rapport. Il fait une rétrospective sur la vie de la société durant l'année écoulée. Le comité s'est réuni trois fois. M. Alfred Uldry a été nommé vice-président. Les six visites de ruchers dirigées par nos conseillers apicoles ont connu le succès habituel. Durant une de ces visites, M. Dupasquier, commissaire apicole, nous fit une démonstration de dépistage de la varroase avec le cadre à bourdons. Le cours d'élevage chez M. Piller, moniteur, n'a pas réuni beaucoup de participants. La visite de la station avec pique-nique a dû être annulée à cause du mauvais temps. La course à Kunten avec visite des Etablissements Meier a été très intéressante. L'après-midi, les participants visiteront la Station ornithologique de Sempach, avec projection d'un film sur la vie des oiseaux. M. Nicolet, gérant, nous expliqua la construction de différentes cages à oiseaux pour l'extérieur.

Le comité a désigné une commission pour le contrôle du miel composée de trois membres: MM. Jean Gaudard, Charles Jacquat, Marius Bapst. Pour les boîtes à miel, vous avez la possibilité de commander soit la boîte en carton, soit la boîte en matière synthétique. Le comité a proposé deux candidats comme inspecteurs suppléants de ruchers. La société déplore le décès de deux membres fidèles, M^{me} Augusta Clément, du Motélon, et M. Edouard Cordey, de Fribourg. L'assem-

blée se lève pour honorer leur mémoire. Sept membres nous ont quittés pour cessation d'activité. Trois nouveaux apiculteurs sont admis dans notre société. L'effectif à ce jour est de 95 actifs, 18 petite cotisation et 45 passifs. Le président demande de faire du recrutement. L'assemblée applaudit ce rapport très complet. M. Uldry, vice-président, remercie le président.

Rapport de l'inspecteur des ruchers

M. Léonard Schorderet, inspecteur des ruchers, nous fait un rapport sur la santé de nos abeilles, qui est encore qualifiée de bonne. A part un cas de loque et un peu d'acariose, nos ruches sont encore épargnées de graves maladies (la varroase). L'inspecteur nous demande de ne pas oublier le laissez-passer pour tous les trafics d'abeilles, de reines, et d'annoncer toutes les ruches à l'inspecteur du bétail de son lieu de domicile. M. Schorderet souhaite une bonne année apicole. Le président remercie l'inspecteur des ruchers pour son rapport.

Activité 1987, concours de ruchers

Le programme d'activité sera le même que les années antérieures, soit visites de ruchers, cours d'élevage, visite de la station, course, et en plus le concours de ruchers de la SAR. Cinq apiculteurs suivent des leçons en préparation du futur concours. Des inscriptions sont encore admises jusqu'à fin mars.

À VENDRE

pour raison de santé, 1 rucher pavillon de 21 colonies peuplées, 1 petit rucher de 4 colonies peuplées système Burki, hausse bâtie, 1 extracteur radial avec moteur, 16 cadres, 3 maturateurs de 100 kg avec clarificateur, bascule, ruchettes de fécondation, cadres de corps de ruche, tout un matériel en très bon état. En bloc, prix à discuter.

Roger Clerc, Estavayer-le-Gibloux
Tél. (037) 31 15 26

Suite à la discussion, les visites de ruchers pourraient avoir lieu le samedi après-midi, ou le dimanche matin, ou le dimanche après-midi selon le désir de l'apiculteur qui nous reçoit. A la demande du président, MM. André Glannaz et Albert Page mettent leur rucher à disposition pour une visite.

Divers

Le président précise que M. Brunisholz, président d'honneur, s'est excusé en raison de son anniversaire fêté en famille.

M. Allaman, conseiller apicole, nous demande d'être attentifs à la varroase, qui est à la frontière du canton. Le président remercie ses collègues du comité et tous les participants à cette réunion. Il clôture l'assemblée à 15 h. 40. M. Gasser, conseiller apicole, nous fait une conférence et projette un film sur l'attraction de la reine.

Le secrétaire

CHERCHE

à acheter maturateurs 50 ou 100 kg,
6 ruches pavillons DB d'occasion
pour jeune débutant.

Ruedi Fasel
Pré-Gaillard 8, 2016 Cortaillod
Tél. (038) 42 12 73, à midi

À VENDRE

tabac pour la pipe d'apiculteur,
6 francs le kilo + port, envois
par 2 kg.

Gustave Duruz
1434 Ependes
Tél. (024) 35 12 59